

La gestion et le coût-vérité des déchets

Commune : Anthisnes - Nombre d'habitants : 4.234 - Intercommunale : Intradel

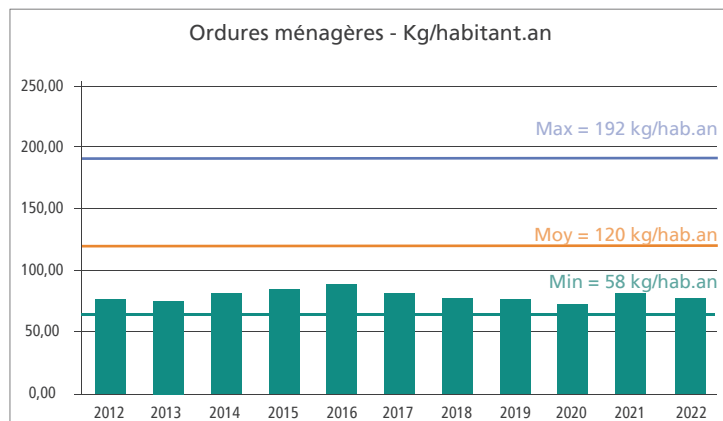
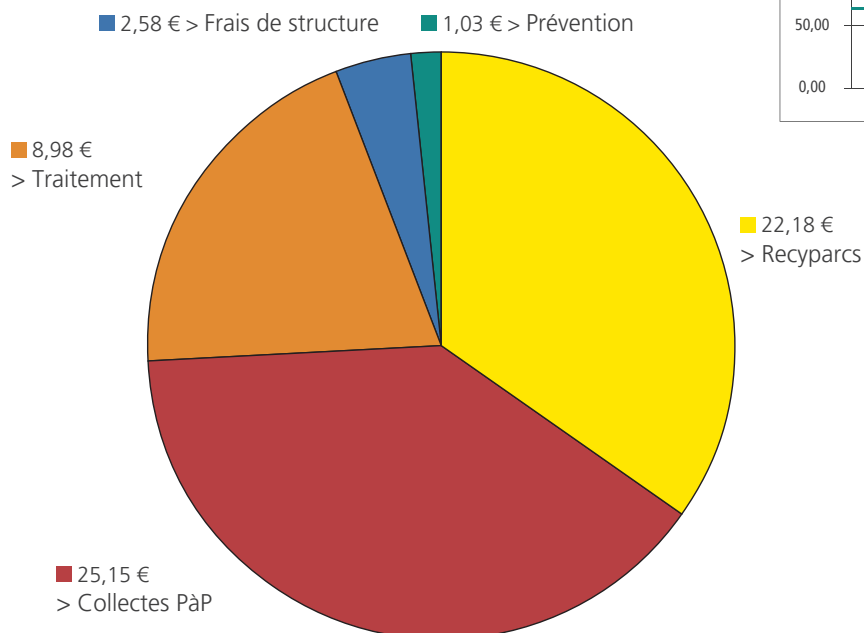
1. La production de déchets des ménages et leur gestion

	Moyenne en RW kg/hab.an (1)	Moyenne à Anthisnes kg/hab.an (2)	Service de collecte	Service de traitement
Ordures ménagères	133,24	77,01	Porte-à-porte	Valorisation énergétique
Organiques	20,88	28,08	Porte-à-porte	Biométhanisation
Déchets verts	57,58	47,52	Recyparcs/Porte-à-porte	Compostage
Encombrants	52,25	44,46	Recyparcs/Porte-à-porte	Valorisation/enfouissement
Inertes	95,32	85,89	Recyparcs	Valorisation/enfouissement
Bois	42,33	26,83	Recyparcs	Valorisation
Papiers/cartons	47,88	37,35	Recyparcs/Porte-à-porte	Recyclage/Valorisation
Verres	33,44	38,58	Recyparcs/Bulles	Recyclage/Valorisation
PMC	20,73	21,00	Recyparcs/Porte-à-porte	Recyclage/Valorisation
Métaux	7,58	6,36	Recyparcs	Recyclage/Valorisation
DEEE	6,51	5,06	Recyparcs	Valorisation/Élimination
Autres (huiles, piles,..)	13,45	8,84	Recyparcs	Valorisation/Élimination
TOTAL	531,20	427,00		
(1) Chiffres 2021	(2) Ou de l'intercommunale si données manquantes			

Prévention	Recyparcs	Collectes PàP	Frais généraux	Traitement	Frais de structure
1,03	22,18	25,15	0,00	8,98	2,58

2. Le coût de vos déchets

Schéma des coût à charge du citoyen (€/hab.an)



3. Taxes régionales, provinciales et communales appliquées à la gestion des déchets

Région Wallonne

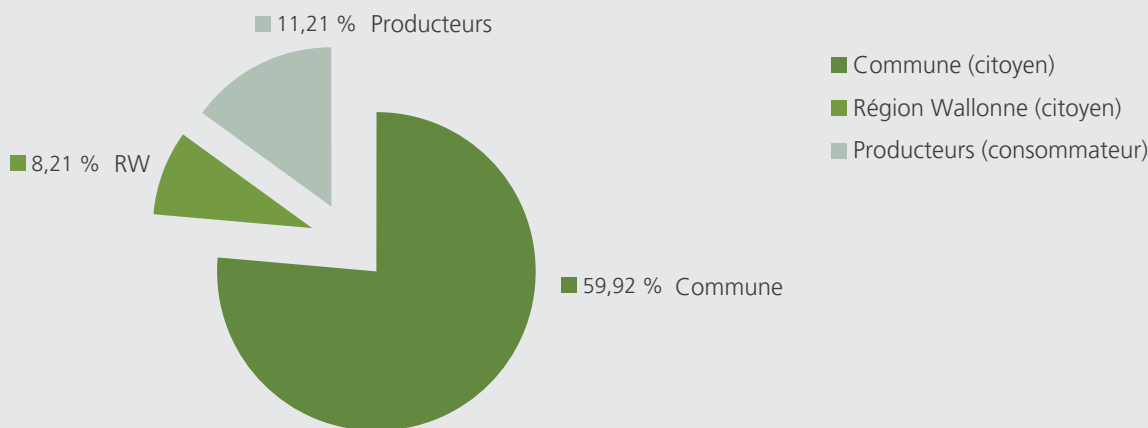
Enfouissement 122,93 €/tonne
Valorisation énergétique 14,99 €/tonne

Communes

Enfouissement 3,36 €/tonne
Valorisation énergétique 1,55 €/tonne

4. Le financement de la gestion des déchets

Sources de financement %



5. Description des services minimum et complémentaires de gestion des déchets ainsi que des taxes et redevances y afférentes (plus de détails : www.anthisnes.be/info/dechets/resume_taxe)

Le service minimum permet aux usagers de se débarrasser de leurs déchets. **En 2022** il se composait de :

- > 12 levées des déchets résiduels et 18 des organiques par ménage ;

- > le traitement de 50 kg de déchets résiduels et 25 kg de déchets organiques par habitant ;
- > 1 rouleau de sacs PMC par ménage ;
- > les collectes sélectives en porte à porte ou en conteneur enterré (PMC, cartons) ;
- > l'accès aux recyparcs et aux bulles à verre ;
- > la participation aux actions de prévention et de communication ;
- > la collecte des sapins de Noël.

Un service de collecte des encombrants est proposé par la Ressourcerie de Liège (04 220 20 00)

6. Comment réduire votre facture déchets ?

Moins de déchets produits, c'est mieux pour l'environnement et autant d'économies pour vous.

Voici quelques conseils de prévention des déchets :

- > Évitez le gaspillage des denrées alimentaires en accommodant les restes de repas ou en dressant une liste de courses pour éviter les achats superflus
- > Privilégiez les produits durables et évitez les produits jetables (vaisselle, piles, pailles, touillettes, serviettes en papier...)
- > Privilégiez les recharges et les produits peu emballés (vrac, découpe,...)
- > Pour transporter vos courses, pensez aux sacs réutilisables, aux paniers et caisses pliantes
- > Évitez la publicité gratuite et non adressée en apposant l'auto-collant Stop Pub sur votre boîte aux lettres
- > Compostez à domicile vos déchets verts et organiques en vous entourant des conseils et informations nécessaires
- > Consommez l'eau du robinet, une eau de qualité zéro déchet

- > Offrez un cadeau dématérialisé, sans déchet, à la place d'un objet : un atelier cuisine, une place de concert, de cinéma....

- > Choisissez la dématérialisation, à savoir remplacer un bien par un service
- > N'imprimez que lorsque c'est nécessaire et utilisez les fonctions recto-verso des copieuses et imprimantes
- > Pensez à réparer, donner, revendre, échanger un objet plutôt que de le jeter, vous prolongerez ainsi sa durée de vie
- > Fabriquez vos produits d'entretien naturels, c'est tout bénéfique pour l'environnement, pour votre santé et pour votre porte-feuille.

Actions de prévention et de sensibilisation menées par votre intercommunale en 2022 :

- > Animations dans les écoles maternelles, primaires et secondaires
- > Actions de sensibilisation dans les plaines de vacances
- > Visites des installations (Uvélia, les recyparcs, le Centre d'Enfouissement Technique, SITEL, le centre de tri des PMC, le centre de compostage de Jeneffe)
- > Mise à disposition de brochures de sensibilisation au tri et à réduction des déchets

- > Diffusion de conseils de tri et de Zéro déchet sur Panache FM, les réseaux sociaux, www.intradel.be et la newsletter d'Intradel

- > Mise à disposition sur www.intradel.be d'articles sur le zéro déchet et le tri pour les bulletins communaux

- > Collecte de jouets et de vélos dans les recyparcs au profit des CPAS et autres associations sociales

- > Distribution toutes-boîtes du calendrier des collectes

- > Animations et ateliers Zéro Déchet à destination des citoyens et organisée en collaboration avec le CPAS, bibliothèques et associations culturelles et sociales

- > Accompagnement des communes inscrites dans une démarche Zéro Déchet

- > Formation des aides ménagères et aides familiales au ménage naturel afin de diminuer l'utilisation de produits d'entretien dangereux pour l'environnement et la santé

- > Sensibilisation aux langes lavables via un parcours d'information et octroi d'une prime à l'achat de langes réutilisables

- > Promotion de l'eau du robinet, une eau sans déchet, via la tournée du bar à eau

- > Sensibilisation des citoyens au réemploi et à la réduction des déchets de jardin au Jardin Ressources